

----

## **Motion relative aux dérives de la méthanisation**

### **Proposée par la Confédération Paysanne**

Les membres de la Chambre d'agriculture de l'Aveyron, réunis en Session ordinaire le lundi 28 novembre 2022 à Rodez, sous la Présidence de Monsieur Jacques MOLIERES,

**Délibérant** conformément aux dispositions réglementaires en vigueur,

**Constatant** que le quorum est atteint avec la présence de 21 membres,

**Considérant** que la méthanisation est un procédé intéressant pour l'autonomie énergétique des fermes et lorsqu'elle est réellement dans une logique de valorisation des déchets ;

**Considérant** que les bénéfices économiques tirés de la méthanisation sont en très grande majorité basés sur un système massif de subventions et de captation d'aides publiques (investissement, tarifs de rachat...), amené à diminuer, constituant un mirage pour des producteurs dont le revenu agricole est en berne ;

**Considérant** que la méthanisation ne doit pas entériner l'abandon de la bataille pour des prix agricoles rémunérateurs et une répartition équitable de la valeur des produits alimentaires ;

**Considérant** que le capital engagé pour les gros projets de méthanisation pose de graves questions sur la transmission de ces structures ;

**Considérant** que l'accaparement de terres pour des cultures destinées à la méthanisation entraîne une augmentation des prix du foncier ;

**Considérant** que les projets de méthanisation actuels sont en partie basés sur un approvisionnement en cultures fourragères ;

**Considérant** que les conséquences environnementales liées au lessivage de l'azote et l'appauvrissement des sols en matière organique sont occultées et que le bilan carbone de la méthanisation est insuffisamment documenté ;

**Considérant** que suite au grave épisode de sécheresse de cet été, des éleveurs aveyronnais vont manquer de foin pour nourrir correctement leurs animaux sur l'hiver et le début du printemps ;

**Considérant** que le manque de fourrage pour les animaux conduit les éleveurs concernés à acheter du foin ;

### Les membres de la Chambre d'agriculture de l'Aveyron :

- **Demandent** qu'en Aveyron, aucune première coupe de fourrage ne soit destinée aux méthaniseurs ;
- **Demandent** qu'en Aveyron, aucune coupe de cultures dérobées ne soit destinée aux méthaniseurs ;
- **Demandent** que des réunions départementales, auxquelles seront invités tous les syndicats sans exception, aient lieu, afin de trouver des solutions pour que les éleveurs ne soient pas découragés par les nouveaux défis climatiques et qu'ils soient accompagnés pour gagner en autonomie fourragère sur leurs fermes ;
- **Demandent** que les mesures citées ci-dessus pour le département de l'Aveyron puissent s'appliquer sur l'ensemble du territoire national français ;
- **Demandent** un moratoire national sur la méthanisation afin de faire un bilan documenté et chiffré sur les plans économique, social, territorial, environnemental et climatique, afin d'éviter de potentielles dérives futures.

**La motion** est *rejetée* dans les conditions suivantes :

- Membres votants en exercice : 31
- Quorum : 17
- Nombre de votants : 21
  - Dont,
  - Nombre de voix pour : 2
  - Nombre de voix contre : 19
  - Nombre d'abstentions : 0

Délibéré à Rodez, le 28 novembre 2022

Le Président,

